

TRAIT D'UNION



193

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES

ÉDITO

Passé, présent, futur...

Notre association AAEE a été créée pour maintenir des liens fraternels entre les adultes ayant pratiqué le scoutisme laïque.

Pour tous les anciens qui ont vécu une partie de leur enfance, de leur adolescence voire de leur vie d'adulte sous le signe du scoutisme, et pour les proches et amis qui partagent les mêmes valeurs et qui les ont rejoints, il est bon de rappeler ce qu'est la loi des éclaireurs :

- « L'éclaireuse, l'éclaireur :
- n'a qu'une parole,
 - est franc(che) et loyal(e),
 - rend service,
 - est un(e) ami(e) pour tous et un frère (une sœur) pour tous les autres scouts,
 - est courtois(e), écoute les autres et respecte leurs convictions,
 - aime et protège la nature et la vie,
 - sait obéir et agir en équipe,
 - est toujours de bonne humeur,
 - ne fait rien à moitié, est économe et respectueux(se) du bien d'autrui,
 - est propre, maîtrise ses paroles et ses actes ».

Cette « loi », c'est en quelque sorte la boussole qui nous permet de naviguer dans l'océan de la vie : les écueils, les tempêtes, à nous de les éviter ou de les braver, le calme plat, à nous d'en faire une belle aventure.

Nous sommes parfois tentés d'établir des comparaisons entre l'avant et le maintenant et de projeter l'après en fonction du présent.

Exercice périlleux, souvent improductif, parfois destructeur...

Gardons le cap et gardons espoir.

« Je suis une inconditionnelle du mot espoir. Je ne crois ni en la fatalité ni en une histoire écrite d'avance. Si l'on est ouvert à l'autre, si l'on aime la vie, elle finit toujours par vous répondre et par se refléter en vous ».

Andrée Chedid

Si la vie était un livre, chaque jour une image, une ligne ou une page, il faudrait interdire à quiconque d'en effacer des lignes ou d'en arracher des pages : que ce soit la vie des autres ou la sienne.

Nos vies se conjuguent toutes au passé, au présent et au futur. C'est ce qui les rend uniques et riches, c'est ce qui nous rend forts face à l'adversité.

En guise de conclusion, cette réflexion de Søren Kierkegaard, écrivain, poète et théologien danois (1813-1855) :

« La vie doit être vécue en regardant vers l'avenir, mais elle ne peut être comprise qu'en se retournant vers le passé ».

Françoise
BLUM, Loutre
Présidente de
l'AAEE



Les membres du Comité Directeur
vous souhaitent une belle année 2022.

LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

Une des ambitions du T-U est d'être le lien social entre de nombreuses personnes, souvent isolées, qui trouvent encore que le scoutisme a développé chez elles des valeurs humanistes qui les ont guidées leur vie durant. Elles sont heureuses de les retrouver dans ce périodique. Ces valeurs sont partagées aussi par d'autres qui n'ont pas connu le scoutisme dans leur jeunesse et qui adhèrent à notre démarche : nous les accueillons avec bonheur.

Je sais qu'il existe en France plusieurs villes où des anciens éclaireurs ou éclaireuses se retrouvent pour organiser des rencontres amicales et conviviales. Cette démarche est excellente mais elle occulte l'ouverture vers les d'autres groupes semblables et de ce fait conduit à échapper à un enrichissement social certain.

Par ailleurs elle limite les connaissances sur les activités scoutées à l'échelle nationale ou internationale, d'en débattre, d'y participer.

En plus d'être facilitateur de rencontres, l'AAEE est un organe de représentativité vers les structures nationales et internationales du scoutisme ainsi qu'un lieu d'information sur les évolutions de notre mouvement scout d'origine, les EEDF. Notre association a peut-être besoin d'évoluer, de se renouveler. Plus nous serons nombreux plus nous pourrions être efficaces.

Mais je suis trop sérieux ! Heureusement ce T-U vous apportera aussi, je l'espère, un bon moment de lectures distrayantes et enrichissantes

Pensez pour cette nouvelle année à contacter ceux qui seront heureux de recevoir un témoignage de votre amitié.

Jean-Paul Widmer

Sommaire

- P1. Édito + Mot du Rédacteur
- P2. Que s'est-il passé il y a 100 ans ?
Actes du CD
- P3. Deux articles livrés à vore réflexion
- P4. Unesco, Martine Lévy
Cotisations 2022
- P5-7. Courriers des lecteurs
- P8-9. Ils nous ont quittés
- P9. Petipotins
Le conseil de lecture de Loutre
- P10-12. Suite mammifères protégés en France
- P12. SADA "Ajonc" en Bretagne

QUE S'EST-IL PASSÉ IL Y A 100 ANS ?

1^{er} janvier 1922 : naissance d'**André Bergeron**, syndicaliste, dirigeant de Force Ouvrière de 1963 à 1989 (décédé le 20 septembre 2014).

7 janvier 1922 : naissance de **Jean-Pierre Rampal**, flûtiste virtuose français qui a fait rayonner la flûte dans le monde entier (décédé le 20 mai 2000).

11 janvier 1922 : Léonard Thomson (14 ans) reçoit la première injection d'**Insuline** à l'hôpital de Toronto (Canada) ce qui va le sauver d'une mort certaine. C'est le début du traitement avec succès du diabète.

15 février 1922 : Installation de la **Cour permanente de justice internationale de La Haye**.

28 février 1922 : **Indépendance de l'Égypte** alors sous Protectorat britannique.

17 mars 1922 : **Convention de Varsovie**. La Pologne, l'Estonie, la Lettonie et la Finlande s'accordent pour créer un dispositif défensif contre l'Union soviétique.

Janvier 2022	
S 1	Jour de l'An
D 2	Basile
L 3	Geneviève
M 4	Odilon
M 5	Edouard 1
J 6	Balthazar
V 7	Raymond
S 8	Lucien
D 9	Alix
L 10	Guillaume
M 11	Pauline
M 12	Tatiana
J 13	Yvette
V 14	Nina
S 15	Rémi
D 16	Marcel
L 17	Roseline
M 18	Prisca
M 19	Marius 3
J 20	Sébastien
V 21	Agnès
S 22	Vincent
D 23	Barnard
L 24	Fr de Sales
M 25	Conv. S. Paul
M 26	Paule 4
J 27	Angele
V 28	Th. d'Aquin
S 29	Gildas
D 30	Martine
L 31	Marcelle

Comité
Directeur

Février	
M 1	Ella
M 2	Présentation 5
J 3	Blaise
V 4	Véronique
S 5	Agathe
D 6	Gaston
L 7	Eugénie
M 8	Jacqueline
M 9	Apolline 6
J 10	Arnaud
V 11	ND de Lourdes
S 12	Félix
D 13	Béatrice
L 14	Valentin
M 15	Claude
M 16	Julienne 7
J 17	Alexis
V 18	Bernadette
S 19	Gabin
D 20	Almée
L 21	Damien
M 22	Isabelle
M 23	Lazare 8
J 24	Modeste
V 25	Roméo
S 26	Nestor
D 27	Honorine
L 28	Romain

Mars	
M 1	Aubin
M 2	Ch. le Bon 9
J 3	Guénolé
V 4	Casimir
S 5	Olive
D 6	Colette
L 7	Félicité
M 8	Jean de Dieu
M 9	Françoise 10
J 10	Vivien
V 11	Rosine
S 12	Justine
D 13	Rodrigue
L 14	Mathilde
M 15	Louise
M 16	Bénédicte 11
J 17	Patrice
V 18	Cyrille
S 19	Joseph
D 20	PRINTEMPS
L 21	Clémence
M 22	Léa
M 23	Victorien 12
J 24	Catherine
V 25	Humbert
S 26	Larissa
D 27	Habib
L 28	Gontran
M 29	Gwladys
M 30	Amédée 13
J 31	Benjamin



ACTES DU COMITÉ DIRECTEUR DU 28 OCTOBRE 2021

Le Comité Directeur (CD) lors de la réunion en visioconférence du 28 octobre 2021 :

- décide d'organiser une **formation** pour les membres du CD avec Jean-Marie PETIT et Jean-Paul JOB pour la « **prise en main** » et l'**évolution du nouveau site AAEE**
- prend acte des éléments apportés par Willy Longueville sur la **préparation de la réunion AISG*** Europe de l'Ouest à Lille (11-15 septembre 2022)
- confirme que **5 postes sont à pourvoir au CD** (Assemblée Générale 2022) dont 1 pour 1 an
- décide du **thème de l'atelier de l'AG 2022** : « Faire connaître l'AAEE »
- prend connaissance des **effectifs** et de la **situation financière** de l'association au 28/10/2021.

Après la réunion du CD et compte tenu de la réponse d'IMPEESA (membre de la FAAS** au titre des SGDF***) sur la demande d'avance, Marie-Françoise Van Dessel et Willy Longueville ont fait connaître qu'ils renonçaient à l'organisation de la réunion de l'AISG* à Lille.

*AISG = Amitié Internationale Scoute et Guide

** FAAS = Fédération des associations d'anciens du scoutisme français, chargée d'organiser la réunion de Lille

*** SGDF = Scouts et guides de France

VOICI DEUX ARTICLES LIVRÉS À VOTRE RÉFLEXION

Mineurs isolés étrangers (MIE) hier, Mineurs non accompagnés (MNA) aujourd'hui... Sous ces sigles, une réalité trop souvent méconnue !

par Maryvonne Blum

Présidente de la section Ligue des Droits de l'Homme

Troyes et Aube

Combien de jeunes mineurs étrangers se trouvent en France ?

Les chiffres sont en permanence sujets à débat et ce n'est pas l'objet du propos.

Car derrière le nombre approximatif de MNA en France se cachent des parcours migratoires que l'on peine à imaginer. Ils partent à 15 ans, 17 ans et sont confrontés aux passeurs, au racket, à la violence, la prison avant la traversée de la Méditerranée dans les conditions que l'on connaît...

Arrivés en France, plus de la moitié de ces jeunes, majoritairement des garçons, ne sont pas admis à la Protection de l'enfance : il appartient en effet au département de trancher sur leur minorité effective. Sans cette reconnaissance, ils basculent aussitôt dans la précarité. Un article publié le 26 novembre par Info-Migrants décrit les conditions insupportables dans lesquelles vivent en ce moment une centaine de ces jeunes, dans un tunnel à Paris...

Et ceux qui sont pris en charge ?

L'aide sociale à l'enfance qui dépend du Conseil départemental va leur assurer, jusqu'à leurs 18 ans, hébergement et accompagnement – les conditions d'accueil sont loin d'être idylliques dans certaines structures. Beaucoup vont intégrer une filière professionnelle pour avoir un contrat d'apprentissage : maçon, plâtrier-plaquiste, menuisier, cuisinier, boulanger, boucher, ils sont le plus souvent dans des secteurs où la main-d'œuvre manque.

Tout bascule au moment de la majorité : aux demandes de régularisation déposées par ces jeunes en cours de formation, parfois titulaires d'un CAP, les services préfectoraux répondent par des obligations de quitter le territoire (OQTF) au motif quasi systématique de doute sur l'authenticité des documents d'état-civil – ceux-là mêmes que l'Aide à l'enfance et le juge des enfants ont étudiés avant d'accorder la protection !

Oumar, Mohamad, Cheik, Ibrahim, Souleymane, Tama...

À chaque OQTF, un drame humain pour des jeunes à qui on a donné l'espoir de construire un avenir en France. Du jour au lendemain, le contrat d'apprentissage est interrompu, la poursuite de la formation impossible.

Tous les investissements engagés et réalisés par les acteurs sont réduits à néant : investissements du Conseil Départemental, des établissements scolaires et des centres d'apprentissage, des entreprises qui les accueillent en apprentissage et les préparent au métier et à la vie professionnelle.

Réduits à néant les efforts que ces jeunes ont faits pour s'adapter à la France, s'insérer, donner satisfaction à leurs éducateurs, à leurs enseignants et à leurs employeurs, respecter les valeurs de la République car ils sont conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs et obligations, s'estimant redevables envers la société.

Du jour au lendemain, plus d'apprentissage, plus de travail, plus de toit, ni de ressources ! Ces jeunes basculent progressivement dans la précarité avec les conséquences pour leur santé physique et mentale : risques d'addictions, de dépression et de suicide. Leur intégration économique et sociale vole en éclats : risques de désocialisation et de perte de repères et leur droiture morale vacille, risques de délinquance.

Ils n'avaient pas d'avenir dans leur pays d'origine, ils n'en ont plus en France.

Leurs espoirs sont brisés.

Le sort réservé à trop de jeunes étrangers, au moment de leur majorité, est économiquement, socialement, humainement insoutenable.

**TEXTE PRONONCÉ PAR MARTINE LÉVY
EN SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
DE L'UNESCO, LE 15 NOVEMBRE 2021,
OÙ DE NOMBREUX ÉTATS ÉTAIENT REPRÉSENTÉS ;
BEAUCOUP DE MINISTRES PRÉSENTS.**



appelé « Voix des filles », piloté par l'**Association Mondiale des Guides et Eclaireuses (AMGE)** au nom de laquelle je prends la parole maintenant, célébrait la Journée internationale de la Fille pour dénoncer la **non-scolarisation** de 130 millions de filles qui ne pourront donc pas accéder à une éducation de qualité en 2030 selon ce qui figure dans l'ODD4. (Objectif de Développement Durable)

La pandémie a ralenti le travail du groupe alors qu'elle accélérerait **considérablement** le déclin de l'alphabétisation chez ces jeunes filles, **en accroissait** le nombre par millions et les malheurs auxquels elles sont confrontées : grossesses précoces, viols, violences de tous ordres, etc... et la situation est pire encore pour les jeunes filles réfugiées, déplacées.

L'éclaircie dans la pandémie, peut-être passagère, a relancé le groupe de pilotage de « Voix des filles » et il n'est pas impossible que la Journée Internationale de la Fille d'octobre 2022 ait lieu dans la région arabe, où cette journée prendrait tout son sens.

Excellences, la situation des filles **doit** changer ; elles **doivent** aller à l'école, **vite**. 2030, c'est demain ; l'égalité des genres veut que les filles soient les égales des garçons ; elles doivent donc recevoir la même éducation de base.

Dans les années 1920, l'intellectuel ghanéen James Emman Aggrey ne s'est pas trompé lorsqu'il affirmait qu'éduquer un homme c'est éduquer un **individu**, et qu'éduquer une femme, c'est éduquer **toute une nation**. Nos jeunes filles deviendront des **femmes**.

L'AMGE déclare :

« Nous n'avons pas à vivre dans un monde où la violence à l'égard des femmes et des filles existe. Nous devons tous agir pour y mettre fin ».

Elle soutient, bien entendu, **la lutte contre l'analphabétisme** et contre toutes les violences qui l'accompagnent.

Pour finir, soyons **optimistes** : la Déclaration de Paris (UNESCO, 10 novembre 2021) est fondamentale, qui invite **tous** les états à investir dans l'éducation pour l'avenir de l'humanité et de la planète.

**Avec l'année nouvelle, pensez à votre
COTISATION 2022**

Son montant est inchangé à **40€ (Individuel)** et de 20€ pour chacun des autres adhérents d'une même famille (**Couple 60€**). Cette cotisation comprend l'envoi à votre domicile du Trait d'Union (T-U) notre organe de liaison : quatre numéros par an. Elle donne droit de voter à l'AG en présentiel ou par procuration.

Elle permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66 % de son montant.

Du fait des circonstances sanitaires qui limitent les rencontres, le mieux est de verser cette cotisation

- soit prioritairement à votre Trésorier régional (Voir liste ci-dessous)

Chèque à envoyer à l'ordre de : « AAEE ... suivi du nom de la région »

- soit au Trésorier national.

Chèque à l'ordre de « AAEE » à envoyer à Guy PRADÈRE 23 Avenue du Pape Clément 33600 PESSAC

Aquitaine
Bourgogne
Bretagne et Pays de la Loire
Champagne-Ardenne
Centre
Franche-Comté
Ile-de-France
Lorraine
Nord
Occitanie
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Poitou-Charentes

Guy Pradère 23 avenue du Pape Clément 33600 Pessac
Jacques Fusier 6 quai Nicolas Rolin 21000 Dijon
Thibaud Joffe 9 rue de Clermont 63370 Lempdes
Roger Vallet 3 rue de l'Ancien Pressoir 10110 Bertignolles
Henri-Pierre Debord 1 rue Chardon 45100 Orléans
Alain Bugaut 14 rue Frédéric Chopin 25300 Pontarlier
Willy Longueville 36 rue de Wasquehal 59650 Villeneuve-d'Ascq
Jacques Fusier 6 quai Nicolas Rolin 21000 Dijon
Willy Longueville 36 rue de Wasquehal 59650 Villeneuve-d'Ascq
Jean-Pierre Miquel 8 chemin de Las Graves 31150 Gratentour
Guy Pradère 23 avenue du Pape Clément 33600 Pessac
Guy Pradère 23 avenue du Pape Clément 33600 Pessac



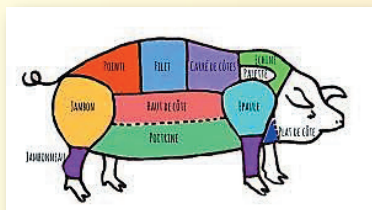
Jacques Tijou nous fait part d'un article de « La Nouvelle République » du 30 octobre 2021
qui relate une formation au BAFA réalisée bénévolement par les EEDF de Loches dans leur Base
de plein air du Puits-Bertin sous la direction de Jean-Christophe Joly.

L'ensemble de l'article avec photo a été scanné et est disponible sur le site AAEE (www.anciens-ecles.fr) rubrique « TU /2021 /TU 193/ annexes TU 193 ».



**Guy Pradère nous invite à revivre une tradition paysanne relatée
par un de ses bons camarades.**

Histoire cochonne par un ami des bêtes



Il fait encore nuit, le froid nous pique les oreilles, il faut partir car la journée va être longue. C'est un beau temps pour tuer le cochon, la viande restera ferme. Environ 50 km pour nous rendre chez le paysan chez qui nous allons chercher la bête. Le jour se lève pendant le trajet ; les prés sont blancs de gelée, les arbres sont engourdis. Nous arrivons dans la cour de la ferme, les chiens annoncent notre arrivée. Voilà Marcel avec sa grosse veste et son chapeau, il nous accueille avec sa bonne humeur habituelle.

Il nous fait voir les cochons, il faut choisir. Voilà, celui-là, c'est le bon. La cage est amenée devant la porte de la soue et un épi de maïs incite le bestiau à y pénétrer. Il faut un peu le pousser pour refermer la cage. À trois nous ne sommes pas de trop pour la mettre sur la bascule. 220 kg tare déduite : ce n'est pas le petit cochon charcutier du supermarché ! Le sortir de la cage, le pousser, le tirer, l'embarquer dans le fourgon et enfin l'attacher par une patte.

Nous ne pouvons pas repartir sans avoir cassé la croûte. La miché de pain est sortie, le pot de pâté maison est ouvert, la bouteille de rouge débouchée. Ce n'est qu'un début, la tarte se réchauffe dans le four de la cuisinière, il faut en manger une part. Puis voilà le café avec une « tombée » d'eau-de-vie de prune.

Contrairement à l'aller, le chauffeur a chaud aux oreilles, le fourgon a des ailes sur le trajet retour ! Le cochon ne veut pas se coucher, il est ballotté de droite et de gauche et s'énerve, il veut manger son entrave, pourvu qu'il ne se détache pas. Pas de gendarme sur la route tant mieux, le transport n'est pas tout à fait légal. Pendant ce temps à la maison les cuisinières ont fait bouillir trois grands récipients d'eau chaude. Il en faut une grande quantité pour peler l'animal. Mais d'abord il faut le tuer.

On lui attache les pattes arrière et à l'aide d'un palan on le suspend au crochet prévu à cet effet.

Les pattes avant sont attachées en croix de façon à dégager le poitrail. Le groin est aussi maintenu vers le bas par une cordelette passant dans les dents. C'est alors que le coup de couteau est donné un peu plus bas que la ligne des épaules en remontant vers le cœur. La carotide est sectionnée et le sang gicle dans la bassine. Il faut remuer ce sang vivement pour en extraire la fibrine qui le ferait coaguler. Une fois le cochon mort, il faut faire vite pour le peler c'est-à-dire lui enlever les poils et gratter la surface de la peau.

Pour ce faire, le cochon est redescendu sur une table conçue pour le recevoir. C'est là que l'eau chaude est nécessaire. Versée lentement, place par place, avec un arrosoir muni d'un bouchon à petits trous. Les racloirs, morceaux de tôle aiguisée, larges d'une dizaine de centimètres, rentrent en action. Un côté puis l'autre, les derniers poils et les onglons sont enlevés au chalumeau.

Une fois bien propre, brillant comme un sou neuf, il faut le rependre pour l'ouvrir. Attention à la vessie, il ne faudrait pas gâcher la viande par une odeur d'urine. Les intestins sont récupérés, une fois vidés et nettoyés, ils serviront à la confection des boudins et des saucisses, de même, l'estomac servira d'enveloppe pour un farci qui cuira dans la graisse. Finalement à coups de hachoir et de scie, le cochon est fendu en deux.

Il faut laisser la viande cailler et ce n'est que le deuxième jour que chaque moitié va être alors débitée en jambon, rôtis, côtelettes, ventrèche, etc. C'est la valse des couteaux tranchants, et le moment, comme chaque année, de chanter : « C'était un charcutier qui coupait des andouilles, son couteau a glissé, il s'est coupé les... pieds ! ».

D'un côté la viande destinée aux boudins, de l'autre celle pour les saucisses et les pâtés. Le lard est découenné et la graisse est mise à fondre. Il faut garnir les boyaux de la viande hachée et assaisonnée, en tournant la manivelle de la machine. Saucisses et boudins seront mis à sécher pendus au plafond sur une barre en bois, formant une belle guirlande au-dessus de la cheminée. Par ailleurs, dans un grand chaudron on prépare la soupe de légumes « la jimbourra » dans laquelle vont cuire les boudins. Les trois ou quatre voisins du hameau viendront en chercher une soupière, en échange nous irons chez eux lorsqu'ils tueront leur propre cochon.

Le troisième jour, pâtés, couennes, jambonneaux seront stérilisés dans les bocaux, une partie de la viande sera mise en poche pour être congelée. Il ne reste plus qu'à tout nettoyer, ranger pour l'année prochaine.

De la fatigue certes, mais c'est quand-même une fête de travailler en famille et plus tard, quel régal dans l'assiette !

Michel Daudrix



Guy Pradère pour se faire pardonner les horreurs de l'article précédent nous conduit vers...

...Le bonheur

*Extrait du 2ème « Livre de Lézard » par Aimée Degallier – Martin
(Ancienne éclaireuse genevoise Totem : Lézard)*

Le bonheur n'est pas accroché à la lune,
Suspendu à quelque astre lointain,
Il n'est pas sur Jupiter, Mars ou Neptune,
Mais à portée de main.

Le bonheur n'est pas au-delà des mers,
Dans un monde céleste, merveilleux, incertain...
Il est sur notre propre terre,
À portée de main.

Le bonheur n'est pas sur une île lointaine,
Quelque part sur l'Océan terrible :
Il est chez nous, dans la plaine,
Dans ta maison paisible.

Le bonheur n'est pas dans un château grandiose,
Habitée par des reines et des rois,
Il est dans ton jardin de roses,
Dans ta maison de bois.

Le bonheur n'est pas dans une nuit vénitienne,
Fait de musique et d'amour,
Il est dans les choses quotidiennes,
Que tu retrouves chaque jour.

Le bonheur n'est pas dans quelque grande ville,
Où l'on parle de richesses et de joie,
Il est dans ta chambre tranquille,
Tout près de toi.

Le bonheur n'est pas dans les choses qu'on espère,
Et qu'on réclame du lendemain,
Il est dans celles qui nous entourent,
Et qui reposent entre nos mains.

(Ndlr : en recherchant « Le livre de Lézard » sur un moteur de recherche, vous trouverez d'autres extraits, en particulier sur Scoutwiki)



Janine Bousquet propose à notre intention cet article anonyme paru dans la publication
« La Voix de l'ANR » (Association Nationale des Retraités) d'octobre 2021.

La main

Parmi les différentes mesures prises pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, il est demandé de ne pas se serrer la main.

Par contre, il est possible, et même recommandé, de se serrer les coudes. Il ne faut donc plus tendre la main, ne plus faire des pieds et des mains, seulement des appels du pied afin de garder les mains libres.

Si vous êtes à la tête d'une association et que vous vouliez vous retirer, impossible de passer la main.

Certes, il reste la solution de vous faire sortir à coups de pied mais ce n'est pas très élégant et l'on peut très vite en venir aux mains.

Pour les amoureux qui ont le cœur sur la main, il est illusoire de le donner, ou même de le partager : les mariages vont tomber en désuétude car plus personne ne fera une démarche pour demander la main de l'être aimé.

Bien sûr, la main gauche doit ignorer ce que fait la main droite mais, si elle a donné de l'argent de la main à la main, il sera nécessaire de lui passer un savon.

C'est dans la difficulté qu'il convient d'être fort, l'épidémie génère un sentiment de peur : la solution ? S'en laver les mains et prendre son courage à deux mains surtout en mains propres.

Au revoir et... à deux mains !



Un vrai bonheur, la langue française !



Grizzli, Jean-Marie Clerté quelque peu nostalgique, nous invite à fredonner

Nos Chansons...

Je ne sais pas si cela vous arrive, mais au vu de l'actualité il m'arrive parfois de penser aux paroles de nos chants d'éclaireurs et avec un vieux réflexe de les fredonner.

Ils étaient pleins d'espoir nos chants de marche qui nous faisaient " *aller dans la pluie et dans le vent* " ou marcher, " *tout le long des grèves... en disant partout notre rêve à ceux qui n'en ont pas* ".

Ils nous rassemblaient, " *Ensemble nous avons compris qu'il faut aimer pour vivre* " et étaient pleins de confiance dans l'avenir, " *que tous les hommes sont frères, que paix vaut mieux que guerre* ".

À la veillée, ils nous rappelaient notre folklore, notre histoire.

Insidieusement sur ce temps-là, ils faisaient pénétrer dans nos petites têtes un peu de poésie, " *Ô flamme monte... que ta lumière nous purifie guide nos cœurs* " ou encore, " *Et soudain, loin de la terre l'esprit part et se libère, En cette nuit,* ".

Moment de calme où le regard perdu dans les braises d'un feu qui s'éteint, chacun s'approprie selon ses convictions un temps de spiritualité.

Appris un peu plus tard, le chant des routiers EDF semble nous prévenir " *La vie, ses erreurs et ses doutes, est là, au détour du chemin* " tout en restant optimiste, " *mais nous trouverons sur la route, compagnons et compagnes de route, pour nous soutenir par la main* ".

La vie que nous continuons à traverser a certainement mis à l'épreuve et de façon très inégale, voire injuste, ces rêves de jeunesse et contrarié des avenir espérés.

Aujourd'hui, les temps troubles de notre époque où s'épanouit un florilège de mensonges, d'hypocrisies, d'égoïsmes, parjures, racisme et barbarie peuvent nous désillusionner en regard du " *Toujours tout droit, les Éclaireurs de France, s'en vont joyeux vers l'avenir meilleur* ".

Inconsciemment, les paroles de ces chants ont certainement participé à notre construction morale et civique et constitué au même titre que la Totémisation, notre culture scout complétant l'engagement de la promesse.

Nos kilos d'espérances et de certitudes ont certainement fondu sur nos pistes respectives, mais il est quand même encourageant de voir aujourd'hui des filles et des garçons se lever pour un autre horizon.

Nos jeunes responsables « éclés » par leur engagement bénévole auprès de leurs cadets participent à cette démarche.

C'est certainement une raison pour adopter une stratégie permettant de renforcer notre AAEE afin de les accompagner, et " *Nous serons forts car nous savons vouloir* ".

Chants cités dans l'ordre : Son Bonhomme De Chemin, Nous Chantons Tout Au Long Des Grèves, Ensemble, Notre Chant (chant du cinquantenaire), Ô flamme monte, La Nuit, Chant des routiers EDF, Chant fédéral des EDF.



Dédée Trémoulet a souhaité nous faire partager cette œuvre unique

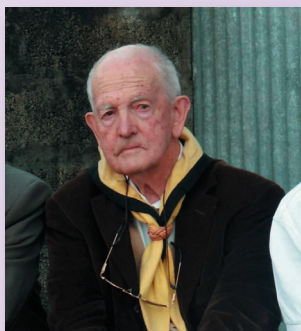


Ces deux assiettes ont été créées et décorées par **Josette BRUN** épouse de Marcel Sarde, éclaireur, chef puis commissaire de Provence. (Ceux qui étaient à l'AG et SADA de la Roque d'Anthéron ont connu et apprécié sa belle façon de raconter les aventures des éclaireurs de Marseille quand il était jeune).

Josette avait appris la décoration de la céramique à Aubagne et elle a souhaité ainsi immortaliser le Jamboree de la Paix de Moisson d'août 1947. Je trouve que c'est sûrement rarissime et charmant ; cela reflète bien le bonheur que les participants y ont connu.

PS : ces assiettes m'ont été offertes par la famille pour être archivées et protégées.

ILS NOUS ONT QUITTÉS



Maurice Déjean* nous a quittés, à quelques jours de ses cent un ans, le 12 novembre dernier à son domicile de Pompignac.

Pour lui rendre hommage, la rédaction du T-U a décidé de publier son ultime texte qui reflète particulièrement bien l'homme qu'il a été et qui nous interpelle une dernière fois.

**voir T-U N°189 / Janvier 2021*

SUJETS OU CITOYENS ?

De nos jours le terme de « citoyenneté » et l'adjectif « citoyen » sont à la mode. Je trouve qu'on les emploie facilement. N'est-ce pas parce que l'on en manque ?

Toute république a besoin de citoyens... Et toi ? Es-tu bien sûr d'en être un ?... Car j'estime que tu as les caractères d'un « sujet » et que tu peux en devenir un...

Si, le chien de ton voisin aboyant toute la nuit, tu te précipites chez le maire pour lui demander d'intervenir au lieu d'en parler toi-même à ton voisin !

Si, ton fiston, voulant faire le mariol à l'école, s'est juché sur le rebord de la fenêtre et est tombé, tu fais un procès au maître qui ne l'a pas surveillé et au maire qui n'a pas mis de garde-fou !

Si, électeur, tu ne vas pas voter,

Si, membre d'une association, tu vas à l'AG parce que le lieu est touristique et que tu laisses réfléchir les autres,

Si membre d'un syndicat, tu as adhéré pour la défense de tes intérêts, mais refuses de faire la grève votée par la majorité,

Si, membre d'un parti, tu ne le vois que pour ta carrière, en militant dans le courant « le plus puissant »,

Si, fonctionnaire, tu appliques les ordres et les règlements à la lettre, sans faire travailler ta cervelle ou écouter ton cœur,

Si, haut fonctionnaire, tu préfères le pouvoir et les honneurs à ton honneur, quitte l'un et l'autre à servir un jour de garde-chiourmes,

Si, en toutes circonstances, tu te contentes d'être un consommateur,

Si, tu ne comptes que sur ton maire, ton conseiller général, ton député,

Si, tu as peur de tout !

Enfin, si tu estimes que tout va mal, et que tu souhaites un chef « à pogne »,

Ne te plains pas si tu as un dictateur. Il te dira « qui ne dit mot consent ».

Je constate tous les jours dans la société une multitude de pareils comportements. J'ai peur que notre république soit peuplée d'une majorité de « sujets » (majorité qui, au fond, ne cherche plus à vivre la démocratie). Je voudrais tant à notre république française des « citoyens » ayant un esprit de « boy-scout » et une « âme de résistant » !

Qu'en penses-tu ?

Maurice Déjean



Christiane VIALE est décédée le 1^{er} juillet à l'âge de 91 ans.

Maman d'une jeune enfant handicapée par la mucoviscidose elle s'est souvenue de son adolescence aux éclaireuses. Elle a ainsi créé et animé un groupe de « Petites Ailes » à Hyères pour pouvoir entourer sa fillette disparue à l'âge de 12 ans. Elle a formé avec Françoise Marchioro un « couple de choc » dans le cadre de l'AAEE et particulièrement au Groupe EEDF d'Hyères.

Les participants au SADA du Centenaire à Troyes se souviendront avec bonheur et nostalgie du sketch des bougies au cours duquel les deux complices ont confectionné des « bougies » à partir d'un petit verre à champagne (Blida) rempli d'un peu d'eau dans lequel elles mettaient un comprimé effervescent qui faisait gonfler un préservatif (non lubrifié !) qu'elles essayaient de placer, non sans difficultés, sur l'embouchure des petits verres... Crises de fous-rires garanties !

PETIPOTINS : MONSIEUR CIGALE



Je sors de la pharmacie. Un sachet main gauche. Main droite sur la poignée de porte de la voiture. Surgit brusquement un jeune gaillard, bras tendus en avant. Distances sauvegardées pour éviter que ne je l'attaque ? « *N'ayez pas peur, s'il vous plait, n'ayez pas peur* ». Réaction immédiate de mon cerveau qui commence à claquer des dents : je serre fort mon sac à main, tout en me souvenant que le gang des cagoulés vient juste d'être arrêté par la police.

D'ailleurs mon gaillard n'a pas de cagoule ! « *N'auriez pas une petite pièce ? J'ai faim, j'ai soif* ». Ben non, je regrette. Je n'ai sur moi que ma carte bancaire. Demandez donc aux personnes qui attendent le bus. « *Je l'ai fait, mais ce sont de méchantes personnes !* ».

Il n'insiste pas, poursuit sa route, résigné, sautillant comme un oiseau blessé.

Il est très jeune, très grand, très mince, dans son léger pull. Il fait zéro degré ce matin. Le brouillard givrant se lève à peine.

Ma ceinture de sécurité bouclée, je le cherche du regard. Où est-il passé ?

Bien au chaud dans ma voiture aux portes condamnées, je sillonne le quartier. Voilà le pull clair qui semble danser au bord de la route déserte. Je klaxonne, m'arrête, ouvre légèrement la vitre, laissant l'accès à un visage d'enfant interloqué. Mais comment en est-il arrivé à cette situation ?

« *Si je vous raconte mon histoire, Madame, vous n'allez pas me croire. Mais je vous jure que c'est la vérité. Je travaillais chez un commerçant. Mais comme je n'étais pas vacciné dans les délais contre l'épidémie actuelle, il m'a renvoyé.*

Je suis maintenant vacciné, mais il ne veut plus me reprendre. Je ne trouve plus de travail. Je dors dans un coin de parking. Je vous jure que c'est vrai.

Je n'ai même pas d'argent pour rejoindre ma famille dans les Vosges ».

Bien sûr que je l'ai cru, même sans les détails. Les détails, je les ai imaginés en un quart de seconde. Comme la cigale, il aurait davantage capté les musiques de l'été que les conseils avisés. Pris dans le tourbillon de la jeunesse qui vit au jour le jour, il subit les conséquences de son insouciance.

Tout simplement, il a pris le billet tendu. Il a poursuivi rapidement sa route, léger, gracieux, les ailes repliées le long du corps. Monsieur Cigale a disparu dans le brouillard.

Micheline Pouilly

LE CONSEIL DE LECTURE DE LOUTRE

« **Une rose seule** » est le cinquième roman de **Muriel BARBERY** (auteur, entre autres, de *L'élégance du hérisson*, Prix des Libraires en 2007 et de *La Vie des elfes* publié en 2015).

C'est le récit du voyage initiatique d'une jeune femme blessée, Rose : un pèlerinage sur les traces d'un père, marchand d'art japonais qu'elle n'a pas connu. À l'issue d'un itinéraire soigneusement programmé à Kyoto, de temples en maisons de thé, elle pourra enfin découvrir le testament de cet homme. Un voyage rempli de poésie pour mettre un rayon de soleil dans la grisaille de l'hiver.

Les mammifères protégés en France

Version en vigueur au 16 janvier 2021 pour les espèces de mammifères dont la liste est détaillée ci-après :

I. - Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel.

II. - Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux.

III. - Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non, des spécimens de mammifères prélevés :

3 - RONGEURS

Sciuridés

Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*).

L'écureuil roux est arboricole. On le trouve donc à proximité des bois et dans les forêts, notamment dans les forêts anciennes où il mène une vie individualiste, marquant ses itinéraires de repères olfactifs qu'il semble seul à reconnaître, et cachant des stocks de graines ici et là.

Il pratique régulièrement le toilettage pour éliminer les parasites qui peuvent coloniser son pelage. Il pratique pour cela les bains de poussière ou d'herbes, amassant aussi à cet effet des herbes, des mousses et des lichens dans des trous ou dans des souches d'arbres. Son activité physique en toute saison, même en hiver est très impressionnante : il court littéralement sur les branches dans des arbres de plus de 30 mètres de haut, descendant ou montant les branches, sautant d'un arbre à l'autre avec une agilité et une facilité déconcertante.

C'est une activité si intense pour un si petit animal qu'on a peine à réaliser l'effort qu'il produit alors qu'il le fait sans répit et sans fatigue apparente pendant de nombreuses minutes.

Castoridés

Castor d'Europe (*Castor fiber*).

Après avoir failli disparaître, Castor Fiber a été classé « espèce protégée » dans plusieurs pays (dont francophones européens : Belgique, Suisse, Luxembourg et France), lui permettant de commencer à reconquérir une partie de ses habitats (cours d'eau, zones humides tourbeuses, lacs, étangs d'Europe). Cette « espèce-ingénieur » des écosystèmes est aussi une « espèce-clé » et facilitatrice en raison de sa capacité à retenir l'eau par ses barrages et à accroître la biodiversité en complexifiant et en ouvrant certaines parties des ripisylves. Capable de régénérer ou d'augmenter la diversité des espèces localement et à des « échelles paysagères », il est considéré comme un « auxiliaire » pour la renaturation et la « revitalisation » des cours d'eau.

Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*).

C'est un animal de 150 à 280 grammes au corps arrondi et aux petites oreilles peu visibles dans le pelage.

Son corps mesure entre 16 et 23 cm auquel il faut rajouter une queue de 10 cm en moyenne.

Le pelage est brun foncé sur le dos, tirant sur le gris au niveau du ventre et des flancs. Il est plus épais que la fourrure des autres campagnols.

Cet animal est relativement discret. C'est une espèce active toute l'année, qui se nourrit surtout dans l'eau et sur la berge. Il supporte une apnée de plusieurs minutes.

Il creuse un terrier dans les berges avec une entrée immergée et une autre au-dessus du niveau de l'eau.

Il construit parfois un nid dans les herbes de la berge. Essentiellement végétarien, il apprécie beaucoup les joncs, roseaux, graminées des berges, le cresson (racines et feuilles)...

Mais il ne dédaigne pas de manger quelques organismes aquatiques (invertébrés dont écrevisses, insectes, alevins, amphibiens), voire de goûter à l'occasion aux charognes localement présentes.

Hamster d'Europe (*Cricetus cricetus*).

C'est une petite espèce de rongeurs de silhouette massive et d'aspect robuste, qui se rencontre en Europe et en Asie. C'est aussi le seul hamster qui vit à l'état sauvage en Europe occidentale même si, malgré des mesures de protection et de réintroduction, cette espèce compte en 2009 parmi les « mammifères les plus menacés d'Europe » selon la Commission européenne. On l'y rencontre encore notamment dans l'est de la France, en Alsace, ainsi qu'en Belgique, où il est au bord de l'extinction en raison de la destruction de son habitat par l'agriculture intensive et l'urbanisation. Si l'espèce était assez abondante en Europe de l'Est et en Asie il y a encore quelques années, elle a disparu des trois quarts de son territoire et son taux de reproduction est aujourd'hui en chute libre. Le Hamster d'Europe vient de passer en danger critique, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Il est appelé aussi Grand hamster, Hamster commun, Cochon de seigle, Grand Hamster d'Alsace ou encore Cochon des blés ou plus simplement hamster.

Gliridés

Muscardin (*Muscardinus avellanarius*).

Ce micromammifère est arboricole. Il vit plutôt dans les zones de végétation buissonnante ; ronciers notamment. Il vit aussi dans les arbres et y circule avec agilité, jusque sur les branches les plus minces. Des adaptations morphologiques et micro anatomiques lui permettent de rester accroché à des branches ou pétioles de feuilles presque sans effort, notamment grâce à un système de blocage de certains tendons. En cas d'alerte, il peut ainsi rester immobile pendant plusieurs dizaines de minutes, accroché à une branche comme une feuille morte.

En automne, il consomme noisettes et faînes.

À l'approche de l'hiver, ayant constitué d'appréciables réserves de graisses, il construit un nid au niveau du sol sous les feuilles mortes, dans lequel il passera l'hiver en hibernation à une température corporelle très basse car il ne compense pratiquement pas les variations de température ambiante (la température de sa peau peut alors descendre jusqu'à - 2,9 °C).

À la belle saison il construit des nids globuleux dans les broussailles. Le nid d'été, individuel, sert à la reproduction de la femelle.

L'hiver, le nid est le refuge d'une dizaine de muscardins qui hibernent en communauté.

Le muscardin est capable de détacher la fourrure de sa queue, lorsqu'il est attaqué par un prédateur.

Viverridés

Genette (*Genetta genetta*).

L'animal est strictement nocturne. Même si la genette est un excellent grimpeur, à l'aise jusque dans les petites branches, elle chasse essentiellement à terre. Elle n'a pas de terrier fixe (sauf en période de gestation) et passe souvent ses journées à dormir sous un rocher, dans un arbre, ou encore dans un terrier inoccupé.

Principalement carnivore, la genette chasse tout ce qui est plus petit qu'elle : surtout de petits rongeurs (mulot sylvestre en particulier), et également dans une moindre mesure des oiseaux, ainsi que de nombreux arthropodes (coléoptères et dermoptères essentiellement) ; elle ne dédaigne pas l'occasion d'améliorer ponctuellement son ordinaire de quelques fruits ou baies, démontrant un certain opportunisme alimentaire. La consommation de végétaux comme les graminées a de son côté pour but d'améliorer le tractus intestinal.

Contrairement à la fouine, la genette n'apprécie pas les zones habitées par les humains ; elle s'attaque donc rarement aux animaux de basse cour (sauf en cas de famine exceptionnelle, les juvéniles pouvant

alors faire des dégâts) et ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme nuisible.

La genette atteint sa maturité sexuelle à l'âge de deux ans.

La reproduction a lieu toute l'année, avec une gestation de deux mois.

Les portées comportent généralement deux à quatre petits, allaités pendant quatre mois.

Il n'y a la plupart du temps qu'une portée par an.

La genette peut s'apprivoiser, mais sa forte odeur lui a fait préférer historiquement le chat.

En France, la genette a longtemps été chassée pour sa fourrure. Aujourd'hui, elle fait partie des espèces protégées.

Références Textes : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés en France et articles de Wikipédia : Mammifères protégés en Europe. **Photos :** Lot de 120 timbres oblitérés (Vente sur eBay)



Emblème de la Bretagne

AG/SADA « AJONC » EN BRETAGNE

Du vendredi 13 mai 2022 (16h00) au samedi 21 mai 2022 (10h00)

La Bretagne sud vous attend !

Auprès de l'Océan, bercés par le bruit des vagues, vous bénéficierez de l'air marin et du microclimat de la Presqu'île de Quiberon.

Vous pourrez aussi découvrir ou revoir Vannes et cette belle région riche de son passé culturel.

Enfin et surtout ce sera l'occasion de se retrouver entre amis et de rencontrer de nouveaux participants déjà inscrits. Alors faites comme eux : n'hésitez plus à envoyer rapidement votre bulletin d'inscription, il reste encore quelques places.

Vos amis, votre famille seront aussi les bienvenus, ce sera l'opportunité pour leur faire connaître notre association au cours d'une semaine conviviale dans un cadre réputé.

Voir les modalités dans le TU 192.

TRAIT D'UNION

Revue trimestrielle de l'AAEE

12, place Georges Pompidou

93 167 Noisy-le-Grand Cedex

ISSN : n° 0248 - 1456

SIRET : n° 429 406 911 00017

Directrice : Françoise Blum

Rédacteur en chef (courrier) :

Jean-Paul Widmer

5 Villa Haussman

92130 Issy les Moulineaux

aaee.anciens@gmail.com

Illustrations : AAEE / Mise en page

et impression :

Becquart Impressions

62820 Libercourt

Membre du Groupe Daddy Kate

LE BOUQUET D'OPHÉLIE

*Je vous souhaite
de joyeuses fêtes*

